**Sénégal**

**Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ex Direction de la Prévision et de la Statistique), Ministère de l'Economie et des Finances**

# Enquête Nationale sur le Travail des Enfants Sénégal - 2005

## Rapport de documentation de l'ENTES 2005

June 25, 2014

# Metadata Production

| | |
|---|---|
| **Metadata Producer(s)** | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographique (Ex. Direction de la Prévision et de la Statistique) (ANSD) , Ministère de l'Economie et des Finances , Maîtrise d'exécution |
| **Production Date** | June 25, 2014 |
| **Version** | Version 1.2 (juin 2014) |
| **Identification** | DDI-SEN-ANSD-ENTES-2005-V1.2 |

This document was generated using the IHSN Microdata Management Toolkit

# Table of Contents

Overview ..... 1
Scope & Coverage ..... 1
Producers & Sponsors ..... 2
Sampling ..... 2
Data Collection ..... 3
Data Processing & Appraisal ..... 4
Accessibility ..... 4
Rights & Disclaimer ..... 5
Documentation ..... 

# Sénégal (2005)
# Enquête Nationale sur le Travail des Enfants Sénégal - 2005 (ENTES-2005)

## Overview

| | |
|---|---|
| **Type** | Enquête sur le travail des enfants [hh/cls] |
| **Identification** | DDI-SEN-ANSD-ENTES-2005-V1.2 |
| **Version** | Production Date: 2014-06-25<br>Cette version issue de l'anonymisation des microdonnées |
| **Series** | Cette enquête sur le travail des enfants est la deuxième faite au Sénégal et commanditée par le Bureau International du Travail ( B.I.T). |
| **Kind of Data** | Données échantillonées [ssd] |
| **Unit of Analysis** | Ménage / enfant. |

## Scope & Coverage

**Scope**

Questionnaire ménage :

- Section I: Composition et caractéristiques individuelles du ménage.
- Section II : Education et Formation
- Section III : Statut des activés des membres du ménage durant la semaine de référence
- Section IV : Statut des activés des membres du ménage (5 ans et +) au cours des 12 derniers mois
- Section V : Santé et sécurité de tous les enfants (5-17 ans)
- Section VI : Caractéristiques du ménage
- Section VII : Statut socio-économique du ménage

Questionnaire Enfant :

-Section I : Education et fréquentation scolaire
-Section II : Statut des activités durant la semaine de référence
-Section III : Statut des activités au cours des 12 derniers mois
-Section IV : Rémunération et mode de paiement des enfants travailleurs payés
-Section V : Santé et sécurité des enfants :
-Section VI : Aspirations des enfants

| | |
|---|---|
| **Keywords** | Composition du menage, Education et Formation, Activite des membres du menqge, Sante des membres du menage, Caracteristique du menage, Statut socio-économique du meage, Information sur le menage, Education frequentationscolaire, Activites au cours des 12 derniers mois, Remuneration et mode paiement des enfants, Sante et securite des enfants, Aspiration des enfants |
| **Topics** | Section I : Composition et caractéristiques individuelles du ménage. Elle collecte des informations au sujet de chacune des personnes résidantes habituellement dans le ménage, âgées de 5 ans et plus, comme le prénom et le nom, le lien de parenté avec le CM , le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, etc., Section II : Education et Formation, Section III : Statut des activés des membres du ménage durant la semaine de référence, Section IV : Statut des activés des membres du ménage (5 ans et +) au cours des 12 derniers mois, Section V : Santé et sécurité de tous les enfants(5-17 ans), Section VI : Caractéristiques du ménage, Section VII : Statut socio-économique du ménage, Section I : Education et fréquentation scolaire, Section II : Statut des activités durant la semaine de référence, Section III : Statut des activités au cours des 12 derniers mois, Section IV : |

| | |
|---|---|
| | Rémunération et mode de paiement des enfants travailleurs payés, Section V : Santé et sécurité des enfants, Section VI : Aspirations des enfants |

**Geographic Coverage**
Il y a 11 domaines d'études qui correspondent aux 11 régions du Sénégal. Chaque domaine est stratifié en urbain et rural.

**Geographic Unit**
District de Recensement (DR)

**Universe**
Tous les enfants du ménage qui sont âgés de 5-17ans durant la semaine de référence et qui résident soit en milieu urbain soit en milieu rural.

## Producers & Sponsors

| | |
|---|---|
| **Primary Investigator(s)** | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ex Direction de la Prévision et de la Statistique), Ministère de l'Economie et des Finances |
| **Funding Agency/ies** | Bureau International du Travail (BIT) , Bailleurs<br>République du Sénégal (GoS) , Personnel et financement local |
| **Other Acknowledgment(s)** | Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) , Appui technique , l'Organisation internationale du travail (OIT) |

## Sampling

**Sampling Procedure**
Plan d'échantillonnage et mise en ouvre

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dispose d'une Base de sondage d'environ 10000 districts de recensement (DR) créés pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-2002).
Dans ce fichier, chaque DR apparaît avec tous ses identifiants (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), sa taille en nombre de ménages et son type de milieu de résidence (urbain ou rural).

Cette enquête est basée sur un échantillon aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. Il y a 11 domaines d'études qui correspondent aux 11 régions du Sénégal. Chaque domaine est stratifié en urbain et rural.

L'enquête a porté sur un échantillon qui a couvert 230 DR. Les DR sont les unités primaires. La démarche a consisté à procéder à un tirage systématique des DR à l'intérieur de chaque strate avec des probabilités proportionnelles à la taille du DR, la taille étant ici le nombre de ménages par DR. Au deuxième degré, le tirage des ménages s'est fait après énumération de l'ensemble des ménages de chaque DR tiré. Nous avons procédé à un tirage systématique sans remise d'un nombre constant de ménages dans chaque DR tiré sachant que l'objectif est d'avoir au moins un échantillon de taille de 3996 ménages.

**Response Rate**
Sur les 3996 ménages de l'échantillon, 3902 ont été effectivement enquêtés, soit un taux de réponse de 98%.

**Weighting**
REGIONS MILIEU1= Urbain ; 2= Rural POIDS

1 1 550,81
1 2 252,56
2 1 349,78
2 2 366,18
3 1 183,67
3 2 262,73

4 1 328,02
4 2 377,72
5 1 234,98
5 2 297,37
6 1 199,99
6 2 244,69
7 1 119,27
7 2 159,69
8 1 249,09
8 2 287,10
9 1 247,97
9 2 237,45
10 1 350,29
10 2 469,99
11 1 135,41
11 2 280,60

Régions : 1= Dakar 7= Matam
2= Diourbel 8= Saint Louis
3= Fatick 9= Tambacounda
4= Kaolack 10= Thiès
5= Kolda 11= Ziguinchor
6= Louga

## Data Collection

| | |
|---|---|
| **Data Collection Dates** | 3 mois: start 2005-04-25<br>3 mois: end 2005-06-01 |
| **Time Period(s)** | 2005-04-01 au 2008-09-07: start 2005-04-01<br>2005-04-01 au 2008-09-07: end 2008-09-07 |
| **Data Collection Mode** | Interview face à face [f2f] |

**Data Collection Notes**

Durant dix (10) jours effectifs, les candidats enquêteurs ont été formés.
Au préalable, les six (6) contrôleurs devant diriger les six (6) équipes ont été choisis sur la base de l'expérience en matière de contrôle, d'aptitude à diriger une équipe, des performances lors de la formation, etc.

La phase relative aux contrôles, corrections, imputations et extractions.
Elle est réalisée grâce au module CSBATCH qui permet de faire des corrections très élaborées et de faire des imputations si nécessaires sur les données manquantes. Il convient de préciser que certains contrôles de cohérence sont réalisés à l'aide du logiciel SPSS.

Six (6) agents de saisie et deux (2) correcteurs de données ont été recrutés et formés au début pour l'entrée et la correction des données. Les agents de saisie étaient regroupés en deux brigades qui travaillaient chacune 5 heures par jour.

L'ampleur des tâches de contrôle au vu des délais impartis a nécessité le recrutement de 8 agents pour renforcer l'équipe de correcteurs. Ce travail d'apurement a duré un mois.

**Questionnaires**

Le questionnaire est essentiellement fermé. Toutefois, il comporte des questions dont la liste des réponses envisageables est préparée pour aider l'enquêté.

| | |
|---|---|
| **Data Collector(s)** | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographique (Ex. Direction de la Prévision et de la Statistique) (ANSD) , Ministère de l'Economie et des Finances |

**Supervision**

Durant dix (10) jours effectifs, les candidats enquêteurs ont été formés.
Au préalable, les six (6) contrôleurs devant diriger les six (6) équipes ont été choisis sur la base de l'expérience en matière de contrôle, d'aptitude à diriger une équipe, des performances lors de la formation, etc.

Six (6) agents de saisie et deux (2) correcteurs de données ont été recrutés et formés au début pour l'entrée et la correction des données. Les agents de saisie étaient regroupés en deux brigades qui travaillaient chacune 5 heures par jour.

## Data Processing & Appraisal

**Data Editing**

La codification des questionnaires a été faite (du 23 au 31 décembre 2004). La saisie des données a été réalisée avec le logiciel CS PRO dans la période du 05 au 13 janvier 2005. Les tableaux ont été disponibles au courant de la période du 17 janvier 2005 au 05 février 2005.

## Accessibility

| | |
|---|---|
| **Access Authority** | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (Ministère de l'Economie et des Finances) , www.ands.sn |
| **Contact(s)** | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) (Ministère de l'Economie et des Finances) , www.ands.sn |

**Confidentiality**

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

**Access Conditions**

Les micros données ne sont accessibles qu'aux services et organismes relevant du système statistique national avec les réserves suivantes:

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Le service ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes:

1. L'utilisateur devra se conformer aux dispositions des articles 6 et 7 chapitre 2 section 2 de la loi sénégalaise LOI N° 2004.21 portant organisation des activités statistiques qui fait obligation à toute personne manipulant des données individuelles, recueillies par les services et organismes relevant du système statistique national, de garantir l'anonymat des personnes physiques ou morales concernées par l'enquête.
Et de n'utiliser ces données qu'aux fins de diffuser ou de publier des résultats statistiques agrégés.

2. L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou indirectement, sans l'accord écrit préalable de l'ANSD.

4. Toute publication rédigée à l'aide des données issues de l'ANSD doit comporter la mention suivante "Source: Enquête-X*, Année N*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn"

5. Trois copies de tout rapport produit sur la base des données seront transmises pour information et commentaire à l'ANSD.

6. L'utilisateur est informé que l'ANSD se réserve le droit de recourir aux voies et moyens qu'il jugera utiles en cas de non respect de l'un quelconque de ces engagements, pour se faire restaurer dans ses droits.

7. L'utilisateur peut en cas de besoin s'adjoindre le concours de l'ANSD dans la réalisation de l'étude.

**Citation Requirements**

Source: Enquête ENTES, Année 2005, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn"

## Rights & Disclaimer

**Disclaimer**

L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

| | |
|---|---|
| **Copyright** | Tous les droits sont reservés à l' Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal. |